

Saison estivale : les plages  
N/Réf : Croupe des élus de L'UDCI Montois  
Objet : sécurité des plages

Monsieur André Ricolleau  
Maire de Saint Jean de Monts

Hôtel de Ville

18 rue de la Plage  
85160 Saint Jean de Monts

*Saint Jean de Monts, jeudi 26 juil. 2018*

*Monsieur, le Maire,*

*Monsieur le Directeur général des services,*

*Monsieur le Directeur des services techniques,*

*Nous accusons réception de votre réponse positive à la demande que nous vous avons soumise il y a peu de temps concernant la mise en place d'un panneau afin d'informer clairement les baigneurs de la cale n°20 à la cale n°22 des modifications 2018 de l'usage et des positions des différents chenaux.*

*Nous prenons acte que vous avez bien souhaité y apporter une suite favorable et, par cette missive, nous souhaitons vous faire part de notre reconnaissance, celle des usagers, et des professionnelles du tourisme.*

*De part la rapidité d'exécution des agents municipaux, nous tenons à les remercier.*

*Nous savons que les agents et cadres font le maximum pour satisfaire les usagers, les professionnelles et les montois.*

*Merci à tous ceux qui s'investissent pour la ville.*



*Eric Brondy pour  
Les élus de l'UDCI*